

Entrée en formation

Diplôme préparé : (si nécessaire, établir une feuille par diplôme)

ASS ES EJE ETS ME TISF

Nom : Prénom :

Né(e) le : à

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél.: Email personnel (obligatoire) :

Dernier diplôme obtenu (obligatoire) :année :

Dernière classe suivie (obligatoire) :année :

Pour les salariés et apprentis

Coordonnées de l'employeur

E-mail contact employeur

Pour les étudiants et demandeurs d'emploi

Si contrat entre le 01 janvier 2024 et le 23 septembre 2024

Nom de l'employeur

Motif de fin de contrat date de fin de contrat

Temps de travail hebdomadaire



La Région ne prendra pas en charge votre formation si vous êtes en CDD ou CDI après le 23 septembre 2024 à temps plein sauf pour les contrats de moins de 18h/semaine.

Rappel :

Étudiants et sortants scolaires : âgés de moins de 26 ans au moment de l'entrée en formation **ET** en situation de poursuite d'études **ou** ayant interrompu leur scolarité depuis moins de deux ans.

Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail à la date d'entrée en formation (pièces justificatives à fournir ultérieurement) **ET** dont le projet de formation est validé par votre conseiller de France Travail.

Pour mémoire, seuls relèvent du quota, les candidats dont les frais pédagogiques sont financés par le Conseil Régional Grand Est et dont le nombre est limité. Ces derniers doivent s'acquitter annuellement des droits d'inscription et frais de scolarité (770€ pour 2024/2025).

Je soussigné, atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements que j'ai fournis au regard de la définition des listes Quota et Hors Quota lors de mon inscription aux sélections.

En cas de fausse déclaration, en plus des frais de scolarité et droits d'inscription, je m'engage à prendre en charge l'intégralité des frais pédagogiques.

Date et signature, précédée de la mention « lu et approuvé »